

# Infos PEP 35

N° 43

mars 2013

## Editorial

### **DEVENIR DES ASSOCIATIONS DANS LE CONTEXTE ACTUEL**

Depuis quelques années, nous nous questionnons sur notre avenir.

En 2011, nous nous inquiétions de la pénétration du droit européen, de la « victoire du marché », des contraintes financières. Il nous fallait coopérer, mutualiser, coordonner, anticiper.

En 2012, « Solidaires », le journal de notre fédération titrait : Quels enjeux de gouvernance pour les associations aujourd'hui ? Dans cet article, on insiste sur le fait que les associations doivent être

- ↪ des forces de proposition politique et d'expérimentation pour éviter de se transformer en simples organes de gestion.
- ↪ dans une logique constante et naturelle de questionnement.

Nous devons rester vigilants afin de garantir la pérennité de la place centrale de la réflexion politique et de la construction stratégique qui l'accompagne. Il nous faut réfléchir à l'ouverture de la gouvernance ; ce qui implique de questionner en amont le renouvellement des acteurs concernés et nous positionner en acteurs du devenir associatif en nous demandant quel-

le place nous sommes prêts à accorder à de nouveaux acteurs...Sinon, nous risquons de rester enfermés dans notre constat de difficulté à mobiliser...Avec cette très importante question : « Comment fait-on pour transmettre une histoire sans demander à l'autre d'être exactement ce que nous sommes ? »

Cette question de la transmission est prégnante pour de nombreuses associations. Pour les PEP 35, pour l'Union Régionale, nous devons y réfléchir si nous voulons poursuivre notre volonté de nous adapter aux évolutions de la société.

Robert Lafore, qui a fait une intervention remarquée aux journées de Biarritz en janvier dernier, écrit (*ASH n°2794*) que la MAP (Modernisation de l'Action Publique) succède à la RGPP depuis le 31 octobre 2012.

La précédente réforme était caractérisée par «son caractère abrupt, hiérarchique et confiné» et étant «un exercice avant tout budgétaire».

La MAP doit reposer sur la participation des parlementaires et des usagers. Sont concernés entre autres les politiques d'inclusion, la scolarisation des enfants handicapés, la tarification

(Suite page 2)

« Les PEP 35 » ASSOCIATION DEPARTEMENTALE des PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

Centre Alain Savary 4 Bd Voldair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2

Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66

adpep35@pep35.org

www.pep35.org



des établissements médico-sociaux.

La MAP choisit une stratégie de réforme visant à engager un véritable changement de notre modèle de service public tout en conservant, on l'espère, ses valeurs et ses finalités fondatrices.

Terminée la RGPP qui nous contraignait à agir essentiellement en fonction de considérations financières ?

Les 20, 21 et 22 mars, la Fédération réunit à Limoges les Directeurs et Présidents d'Associations Départementales et les Présidents d'U-

nions Régionales des PEP. Thème choisi : « Mutations au service de la transformation sociale ». Nous aurons à réfléchir sur le contexte politique et stratégique pour définir le projet fédéral, les questions de gouvernance, la politique d'adhésion, les perspectives relatives au projet de loi sur la décentralisation, la loi sur la refondation de l'école.

Des travaux très intéressants en perspective... dont nous vous reparlerons dans le prochain numéro.

*René MOREL*  
*Président - Les PEP 35*

## VOUS AVEZ DIT PROXIMITÉ ?

A côté du DEL - vacances et classes de découverte- on parle de plus en plus de **Politiques éducatives de proximité**. De quoi est-il question ?

Il s'agit de travailler, avec la population et au plus près de son bassin de vie, à une réponse à des besoins sociaux et/ou éducatifs. Cette démarche permet de toucher à différents domaines qui peuvent aller de ce qu'il est convenu d'appeler "la petite enfance" (dispositifs de garde et d'éducation, par exemple) jusqu'aux problématiques de l'accompagnement éducatif, de la prévention du décrochage scolaire, du travail sur la parentalité, des séjours Vasco (Vivre autrement son collège), etc. Les dispositifs ou les services, mis en place, s'incarnent dans des réalités du territoire, en partenariat avec des institutions et collectivités locales avec des logiques qui relèvent de secteurs différents. Les actions s'inscrivent donc par définition dans une problématique de co-construction.

C'est pour lancer la réflexion et initier des ac-

tions autour de ce nouveau champ que les PEP35 ont mis en place un groupe de travail. Il regroupe plusieurs Administrateurs et Directeurs d'établissement.

Le groupe s'est déjà saisi d'une demande d'un établissement sur une demande d'accompagnement de type petite enfance en lien avec la question du handicap. Il s'est interrogé sur les liens existant entre les services (SMS ou DEL) et un développement d'activités de proximité. Il a aussi relayé la démarche de la Fédération pour accompagner la réforme des Rythmes scolaires en s'adressant à l'ensemble des Maires et Présidents de Communautés du département. Il s'agit là d'une démarche de prise de contact et de proposition sur les potentialités des PEP à aider à travailler ces questions liées aux temps péri-éducatifs.

C'est un début, Les PEP35 peuvent répondre modestement, à ces problématiques de proximité. C'est un champ d'action nouveau : les nombreux exemples mis en avant par la Fédé-

ration, sur son site notamment, les expériences menées ailleurs en Bretagne, nous prouvent qu'il recèle de grandes possibilités de développement. Si vous souhaitez informer Les PEP35 de situations locales ou faire part de vos ré-

flexions adressez-vous au siège auprès de Madame Bénédicte Brault ou de moi-même.

**Jean-François GARNIER**  
*Administrateur délégué «DEL»*

## Brèves des Etablissements

### CMPP-CAMSP de Courtoisville

M. DELARUE, médecin Directeur a rejoint son port d'attache, il a décidé de jeter l'ancre en cette fin d'année 2012 et de quitter son équipage.



Depuis 1993, équipier, il était monté à bord de ce joli bateau, « pas-que-beau », CMPP. Le capitaine de bord était alors M.GARIEPUY, puis en 2004 avec lui, il a pris la barre.

« Parce qu'il faut bien être deux pour piloter le cotre, plutôt vieux gréement que catamaran. »

Mme BESSE et M.CHIROKOFF ont été ses copilotes et Mme SIMON l'a rejoint en 2007.

La fête fut intime, l'armateur était venu,

Joyeuse et malicieuse,

Tous les marins du vieux gréement lui ont souhaité bon vent,

Vers de nouveaux « courants ».

**Marylène SIMON**  
*Directrice*

### Au Pays malouin...

Jeudi 13 décembre, les enfants de l'IME des Hautes Roches, les adultes de la Résidence Guibert étaient invités au magasin Truffaut de St. Jouan des Guérets pour partager avec le directeur et les membres du personnel un goûter de Noël.

A cette occasion la Fondation TRUFFAUT remettait aux PEP 35 un chèque de 5000 euros, afin de contribuer au projet de ferme pédagogique «le Champ des Indiens» initié par le groupe d'enfants «Jedi» de l'IME en collaboration avec les adultes de la résidence.



### Bienvenue aux PEP35...

**Marie-Claire GAUTIER**

Directrice - IME/SESSAD Les Hautes Roches

**Docteur BODIN**

Médecin Directeur - CMPP/CAMSP Courtoisville

## 6èmes JOURNÉES NATIONALES DOMAINE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Biarritz, nous aurions pu tomber plus mal : le cadre est magnifique, la période climatique nous sourit et l'organisation matérielle, à tous les niveaux, est excellente. Merci à tous ceux du 35 ou du 64 qui y ont participé. Allez, je fais tout de même ma langue de vipère : le cartable traditionnel à l'accueil est un peu vide : pas de papier, pas de stylo, pas de programme pour tout le monde... mais ne chipotons pas, nous sommes loin de l'essentiel.

Celui-ci n'est pas mince puisqu'il met en avant le parcours de vie, sa fluidité, le Droit commun donc l'inclusion. L'enfant porteur d'un handicap est avant tout un élève qui a besoin d'un accompagnement adapté. Il peut prétendre à l'accès au sport, à la culture, au centre aéré... comme les autres enfants : sa vie ne s'arrête pas à l'école. Il deviendra un adulte, toujours accompagné, bien sûr, mais qui vit dans la société et non pas en parallèle à celle-ci.

Le sujet n'est pas nouveau si l'on se réfère aux lois de 2002 et de 2005. A noter que dans le discours introductif du Président de la Fédération des PEP, le SMS est absent. Doit-on s'inquiéter alors que dans beaucoup de régions, les PEP s'organisent selon des modalités différentes (CPOM départemental, interdépartemental, inter-régional, ...)?

Comme toujours dans ce type de journées, les interventions sont de niveau inégal.

Deux conférences sortent du lot. Tout d'abord, celle de Robert LAFORE, professeur de

droit public. Il développe son propos autour de la mutation des formes d'intervention : nous passons des établissements et services aux dispositifs d'accompagnement global.

Actuellement le modèle est vertical, sectoriel et catégoriel. Il est à l'image cloisonnée de l'orgue aux tuyaux parallèles.

A l'avenir, le changement doit s'effectuer à trois niveaux qui sont liés :

- ↳ La personne devient le principe organisateur.
- ↳ Les logiques d'actions bougent. Elles doivent trouver un SENS dans les deux acceptions du terme : la signification et la direction.
- ↳ Un lien s'établit des uns avec les autres (donc dispositif et réseau). Les connexions, les articulations des structures aboutissent à l'horizontalité, la transversalité.

Compte-tenu de l'affaiblissement de l'État, de la paupérisation de populations et «d'incassables» (chômeurs par exemple), le nouveau rapport entre le bénéficiaire et la société, cette mutation engendre des résistances, des tensions car les équipes doivent bouleverser leurs méthodes de travail sous la houlette des équipes de Direction qui veillent à l'équilibre des valeurs républicaines ainsi qu'aux Droits et Devoirs.

La conférence d'Agnès GRAMAIN, professeur de sciences économiques à la Sorbonne, est brillante. Elle nous laisse établir un parallèle

entre la dépendance des personnes âgées (son sujet de recherche en micro-économie) et nos problèmes dans le domaine du SMS.

L'individualisation du parcours de vie est une évidence : chacun a le sien, différent en fonction de nos évolutions au cours de notre existence, ce qui entraîne un changement constant des dynamiques d'accompagnement. Chaque individu (handicapé ou non et quel que soit son âge) a des besoins et des attentes : « chacun attend une vie bonne ! » cela demande donc une coordination des intervenants, des financeurs, des tutelles de façon à ce que l'équité existe.

Trois écueils apparaissent pour réaliser ce parcours :

1. La notion individuelle d'équité c'est compliqué, si on veut l'intégrer dans un parcours, c'est l'enfer !
2. En ce qui concerne les attentes, c'est difficile de respecter le choix de chacun d'autant que l'écoute du Préfet n'est pas la même que celle des élus du Conseil Général. De plus le choix est souvent un leurre soit par manque de capacité à le faire, soit parce qu'une seule proposition existe.
3. Enfin le choix de parcours peut mettre en péril l'estime de soi. C'est parfois faire violence à l'utilisateur que de lui demander de décider de tout pour lui même.

Pour finir, je ferai allusion à deux mini-conférences suivies d'ateliers sur le même sujet.

Serge THOMAZET propose une nouvelle fonction : le référent de parcours, unique et indépendant (niveau master). Trois ques-

tions : Qui le forme ? Qui le paie (les familles aisées) ? Utopie du suivi constant et prolongé ?

Sophie CLUZEL Présidente FNASEPH, travaille en groupe avec Dominique LE BOITEUX de la Fédération des PEP. Elle affirme que le référent est le parent de l'enfant et que le point d'ancrage est l'école. Elle pose le problème des professionnels-experts qui, puisqu'ils ont la connaissance, doivent donc être les référents. Elle donne des exemples de certains pays (Finlande, Québec) qui ont opté pour des systèmes d'aide personnalisée qui ne coûte pas plus cher. Elle demande l'ouverture de SESSAD adossés à un groupe scolaire, en lien avec tous les partenaires (y compris dans le libéral si besoin).

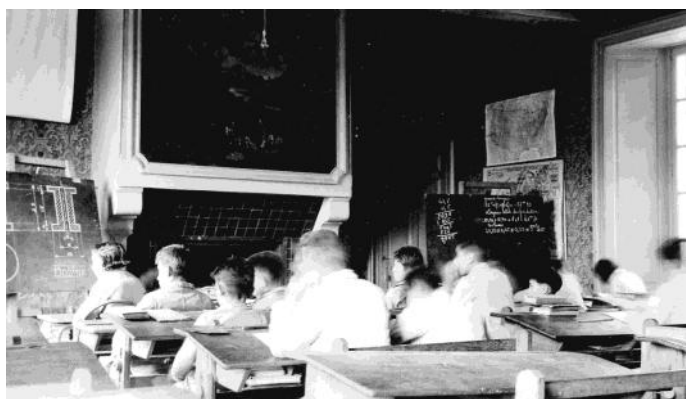
Pour conclure, une illustration de cette MUTATION difficile mais nécessaire de toutes les équipes des PEP dont personne ne met en cause l'efficacité et le professionnalisme, Pierre BONJOUR cite l'adage : «Pendant la mue, le serpent est aveugle.» (Quand un reptile change de peau, c'est le moment où il est à la merci des prédateurs). Donc si Les PEP veulent survivre face aux marchands, à des CPOM à minima, aux enveloppes gelées pour les SESSAD... tout en changeant profondément leurs façons d'intervenir, nous devront innover et nous obliger à travailler en réseau et particulièrement au niveau régional.

**Christian LAGARDE**  
**Vice-Président - Les PEP 35**  
**en charge du S.M.S.**

## SIRÈNE NOUS A QUITTÉS

Aux débuts de la prise en charge des enfants et adolescents dans les établissements à caractère social, la plupart des cadres et des moniteurs-éducateurs sont issus du scoutisme. Ce qui explique pourquoi on les appelle par leur totem plutôt que par leur prénom.

Ainsi, Fanch LEGUEN, Directeur de la Maison de l'Enfance de Carcé depuis 1952, est appelé SANGLIER, et son épouse SIRENE.



Ils « bénéficient » en tout et pour tout de un mois de vacances par an.

Le reste du temps, ils assurent le quotidien, vacances et week-ends compris.

Je dis « ils », parce que SIRENE exerce sans aucun salaire les fonctions d'économe, de chef du personnel, de monitrice etc.

Avec une centaine d'enfants.

Quant à SANGLIER, il ne perçoit que son salaire d'instituteur spécialisé.

Le C.A., très économe considère qu'ils bénéficient du logement, du chauffage, de l'électricité, du blanchissage et que c'est déjà très appréciable.

Cinq instituteurs publics, qui gèrent la classe et l'internat, et une colonie de vacances d'un mois, les assistent -avec les même « avantages », M. et Mme HAYE (jardinier et lingère), un animateur et cinq personnes à la cuisine et l'entretien complètent l'effectif, liés par un « contrat

entre les parties » qui leur assure un salaire à minima.

Il faut attendre 1961 pour que le travail de SIRENE soit reconnu et qu'elle perçoive une « indemnité de maîtresse de couture (qui correspond peu à son activité véritable) de ...100F. par mois » (!).

Le prix de journée est insuffisant ...il faut faire avec les moyens du bord : produits de la ferme et du jardin, journal des enfants, couture, gâteaux, appel aux généreux donateurs... Le C.A., qui prend la suite d'une association de bienfaisance, les « Petits Réfugiés », ne veut pas « imiter les autres maisons qui vivent dans le luxe ».

Le gérant, instituteur public nommé par l'Inspecteur d'Académie Président, résidant à l'Inspection Académique, occupe un poste clé qui interfère souvent avec le directeur de l'établissement, qui ne peut assumer pleinement ses fonctions de gestionnaire.

Néanmoins, grâce à l'aide de Camille HERMANGE (directeur de l'ANCE) et de... la DASS ! les budgets progressent, petit à petit...



Après le décès de SANGLIER, SIRENE assure l'intérim de direction pendant un an, jusqu'à la nomination de Pierre GETAIN (CASTOR) et de son épouse (ALOUETTE).

Institutrice spécialisée, cette dernière devient, en plus de sa fonction d'enseignante, « mère de

famille » de l'établissement, indemnisée comme telle.

Dans les années qui suivent, l'association se transforme peu à peu en «entreprise d'éducation spéciale», avec conventions collectives, comité d'entreprise, délégués du personnel, syndicats d'employeur et d'employés etc. , assez proche de celle que nous connaissons aujourd'hui.



SIRENE, grâce à ses capacités d'adaptation, traverse toutes ces périodes en acceptant d'exercer successivement les fonctions d'économe, d'économe-adjointe, de responsable des personnels de service , de la lingerie et pour terminer, des liaisons avec les familles.

Elle assume toujours par ailleurs la responsabilité de l'établissement, lors de certains week-ends et de vacances, en l'absence du directeur.

Elle habite sur place, et reste, grâce à son charisme, avec quelques autres salariés de l'établissement, l'un des éléments stables servant de



repère aux «anciens de Carcé», les jours où ils reviennent à la «maison-mère» .



Elle prend une retraite très méritée en 1981, après avoir travaillé avec 2 autres directeurs successifs et s'installe dans sa maison de PLEUBIAN - d'où elle ressort il y a quelques années pour assister au départ en retraite de quelques agents de service à Carcé.

**Elle vient de nous quitter, pour toujours.**



**Merci, SIRENE, pour tout ce que tu as donné à Carcé, dans un contexte souvent difficile, pour ta capacité d'accueil, pour ton sourire chaleureux,**

***Jean GARIEPUY***  
***Administrateur PEP 35***



## Les vacances : « Gagnez avec les PEP35 ! »

Suite à la dissolution de l'association «**Amicale de la Glisse**» (Saint Aubin du Cormier), la Caisse de Solidarité a reçu un **don de 4500€** .

Cette somme, dans le respect de son attribution va permettre le départ en vacances de plusieurs enfants. Pour ce faire, Les PEP35 organisent un **concours destiné aux élèves du cycle3 des écoles publiques du département** .

Il leur est demandé d'**illustrer, sous forme**

**artistique ou littéraire, leur vision du bord de mer en 2060.**

Bien que les productions souhaitées soient individuelles, nous attacherons de l'intérêt à un travail de réflexion réalisé en classe autour de la **préservation du littoral**.

*Martine Hebbrecht-Hamon*

*Responsable de la Caisse de Solidarité*



# La mer rêvée

## Preamble

La mer est  
un monde en danger...

L'éducation peut changer les  
comportements humains qui en sont  
responsables.

Les hommes ont besoin de rêve,  
les vacances en font partie...



## Imaginez

un lieu, une scène de la nature  
que des enfants de 2060 pourraient voir....



Règlement complet et fiche d'inscription sur le site :  
<http://pep35.org/-CONCOURS-La-Mer-Rêvée-.html>

**Assemblée Générale : Mercredi 5 juin 2013 - Réservez votre journée**

Ce bulletin est celui de tous les adhérents .  
Merci à chacun de sa contribution.

Directeur de la publication: René MOREL